



## RAPPORT D'ACTIVITES 2020

Membres du comité	2
Le mot du président	3
Activités 2020	5-10
Membres	11
Comptes et bilan 2020	12-19

Yverdon-les-Bains, janvier 2021

## **Membres du comité**

(du 28 novembre 2019 au 16 novembre 2020)

### **Présidence**

Benjamin Roduit, président (dès le 1<sup>er</sup> mars 2020)

Jean-Claude Simonet, vice-président

Yasmine Praz-Dessimoz, vice-présidente

### **Services cantonaux de l'action sociale**

Fribourg	Jean-Claude Simonet, chef du service de l'action sociale
Genève	Nadine Mudry, directrice pôle insertion à l'office de l'action, de l'insertion et de l'intégration sociales
Jura	Muriel Christe Marchand, co-cheffe du service de l'action sociale
Neuchâtel	Raffaele Fasano, chef de l'office cantonal de l'aide sociale
Valais	Jérôme Favez, chef du service de l'action sociale
Vaud	Anouk Friedmann, directrice des aides et assurances sociales
Berne	Lucas Bonadei, chef d'office suppléant/chef de division de l'office des affaires sociales

### **Villes**

Bulle	André Sallin, chef du service social régional de la Gruyère
Lausanne	Judith Bovay, cheffe du service social Lausanne
Sion	Yann Roduit, chef du service des affaires sociales Sion

### **Services privés**

CARITAS	Jean-Noël Maillard, directeur de CARITAS JU
CSP	Pierre Ammann, directeur du CSP BE-JU
FAS	Steve Rufenacht, directeur de la FAS NE

### **Institutions sociales de droit public**

Yasmine Praz-Dessimoz, directrice de l'Action sociale Hospice général (GE)

### **Hautes écoles de travail social**

Elisabeth Gutjahr, Professeure à la HES-SO (HETS-FR)

### **Participant au comité avec voix consultative**

La CSIAS, conférence suisse des institutions d'action sociale

La CDAS, conférence des directrices et directeurs cantonaux des affaires sociales

Le GRAS, groupement latin des chef-fe-s de service de l'action sociale

Le ou la secrétaire générale de l'Artias

## Le mot du président

A l'heure où l'on se transmet des vœux de bonheur et d'espoir pour la nouvelle année, on ne peut s'empêcher de frissonner en jetant un coup d'œil sur 2020, souvent qualifiée d'année « improbable ». En effet, elle le fut pour tout le monde, y compris pour notre association. Cela peut renvoyer à toutes nos incertitudes et angoisses, mais aussi aux opportunités que réserve toute nouvelle situation.

Du côté des inquiétudes, je dois avouer qu'être plongé dans la crise du coronavirus 15 jours après mon entrée en fonction ne m'a pas vraiment procuré de la sérénité. Je savais que je pouvais prendre mes marques auprès d'une équipe compétente et bien rôdée, ainsi que d'un comité très engagé, mais en fait, par la force des choses, j'ai dû me restreindre à suivre, voire exécuter plutôt que présider. Et c'est bien ainsi !

En effet, et c'est à mettre au chapitre des opportunités, nous avons pu, guidés par une secrétaire générale exceptionnelle, nous adapter aux nouvelles conditions imposées par la pandémie en revoyant non seulement notre mode de fonctionnement (visioconférences, télétravail), mais aussi nos tâches prioritaires. Le séminaire d'été de notre comité, organisé entre deux vagues, nous a permis de prendre la mesure des changements et de tirer les premiers enseignements des effets de la crise dans le domaine de l'action sociale en Suisse romande. En intensifiant notre rôle de coordination et d'échange avec l'ensemble des partenaires, nous avons aussi pu prendre conscience de l'importance de certains outils en particulier d'une veille « corona » nouvellement installée.

Deux certitudes se sont à mon sens dégagées de nos observations et réflexions : l'importance du lien et de la confiance envers nos institutions et services sociaux. La première évidence est apparue lorsque des bénéficiaires de l'aide sociale nous ont parlé de leurs souffrances relationnelles lors du premier confinement, la seconde s'est concrétisée dans la validation de procédures simplifiées accélérées où, pour la première fois dans certains cas, on faisait confiance aux acteurs sociaux.

Relevons pour nuancer que nos prestations labellisées « covid » ainsi que la pérennité et fiabilité de nos activités sont certainement très appréciées par la CLASS puisque celle-ci nous assure désormais un avenir financier plus serein pour ces prochaines années. Pour rappel, nous sommes un partenaire privilégié des cantons et des villes et cela n'est pas sans importance à l'heure où la crise malmène notre fédéralisme.

Cela me permet brièvement d'évoquer certaines interventions inspirées de nos préoccupations en matière d'aide sociale que j'ai pu faire passer au Parlement. En priorité, je relèverai en lien avec les premières ordonnances sur le Covid puis la loi adoptée et modifiée durant les deux dernières sessions : l'octroi de RHT aux personnes à contrat de durée déterminée, la possibilité de recevoir plusieurs aides covid lorsque les activités sont clairement délimitées ou encore une motion demandant une meilleure couverture sociale des conjoint.e.s des petits indépendants.

Voilà, parmi tant d'autres, des sujets qui pourront animer le « pot de départ » de notre secrétaire générale sous la forme d'ateliers de « philo pratique » sur le lien social. Ce sera une manière originale et forte de lui faire part de notre reconnaissance la plus profonde. Nous savons déjà que Martine continuera dans ses nouvelles fonctions à nous soutenir dans notre vision d'une société toujours plus juste et attentive aux besoins des plus démunis.

Bonne année remplie d'espoir et de lumière.

Benjamin Roduit

## INTRODUCTION

Nouveau président, année Covid19, acceptation par la CLASS d'augmenter son financement à l'Artias dès 2022 et annonce du départ de la secrétaire générale : l'année 2020 a été intense pour l'Artias.

Benjamin Roduit, conseiller national PDC valaisan et membre de la commission de la sécurité sociale et de la santé du CN a été choisi par le comité par délégation de l'assemblée générale, comme président de l'Artias. Il a pris ses fonctions le 1<sup>er</sup> mars 2020.

En ce qui concerne la Covid, l'Artias a dû annuler le séminaire de printemps du GRP et la journée d'automne.

Une première fois à mi-mars, une seconde à fin octobre, le secrétariat général a écrit aux cantons romands (GRAS) pour mettre une partie de ses forces de travail à disposition dans les besoins prioritaires. Un canton a fait appel à l'association, en mars, pour l'équivalent de 10 jours à plein temps.

D'autre part, le secrétariat général a élaboré, sur demande des cantons, une synthèse, régulièrement mise à jour, des mesures prises en matière d'action sociale par les cantons romands dans ce contexte spécifique. Dès novembre, une seconde synthèse, de même type, a été élaborée avec quelques services sociaux romands. Et les deux jours du séminaire d'été du comité ont été consacrés à l'échange sur les enseignements Covid.

Le secrétariat a également mis en place un suivi systématique des conférences de presse du Conseil fédéral et des services fédéraux pour créer et alimenter une « [coronaveille](#) » publiée sur le site de l'Artias et envoyée aux cantons à chaque mise à jour. Il a en outre travaillé avec le président pour évaluer les possibilités d'interventions politiques ciblées sur les besoins sociaux, par exemple en matière de clandestins (motions Roduit et Baume Schneider) ou pour la conciliation travail et école à la maison.

Cette année, la CLASS (conférence des chef-fes des départements romands de la santé et de l'action sociale) a accepté de revoir (en 2021) la convention de collaboration qui la lie à l'Artias, et d'augmenter son financement. L'Artias assumera les déficits des années 2020 et 2021 et l'augmentation de la Class prendra effet dès 2022.

L'avenir financier de l'Artias ainsi éclairci, la secrétaire générale a pu sereinement décider de quitter l'association, après 19 ans et 7 mois d'activités en son sein. Une commission de recrutement a été mise en place très rapidement, qui a géré le choix des candidatures et les entretiens. Le comité a terminé le processus en engageant Mme Amanda Ioset qui sera la nouvelle secrétaire générale dès le 1<sup>er</sup> avril 2021.

Les autres activités de l'Artias se sont poursuivies, elles figurent ci-après dans le détail

## ORGANES DE L'ARTIAS

L'assemblée générale s'est tenue par correspondance en novembre 2020. Elle a validé le rapport d'activités, les comptes 2019 et leur vérification, ainsi que le budget 2021 et accepté une modification mineure des articles 9 et 10 des statuts. Elle a confirmé le président et a réélu en bloc tous les membres du comité pour les quatre prochaines années.

Le comité, dont la composition jusqu'au 16 novembre 2020 figure en page 2 du présent rapport, s'est quant à lui réuni une fois à fin janvier, pour choisir le président et régler les affaires statutaires, une fois en visioconférence en mai, et deux jours en août pour son séminaire d'été, à La Tour-de-Peilz, consacré cette année à un échange structuré et très riche sur les enseignements de la

COVID. Il s'est encore réuni en visioconférence en décembre, pour choisir la future secrétaire générale.

Plusieurs membres du comité ont participé de manière plus étroite à certains groupes de travail ou aux différentes activités présentées ci-dessous. Certain-es d'entre eux ont en outre accepté de jouer un rôle important dans le cadre de la transition au sein du secrétariat général.

Quant au bureau, il a été mis à forte contribution cette année, qu'il en soit ici remercié chaleureusement.

## **PROJET « METTRE EN ŒUVRE LA PARTICIPATION DES BÉNÉFICIAIRES DE LONGUE DURÉE DE L'AIDE SOCIALE À LA DÉFINITION DE LEURS BESOINS SPÉCIFIQUES ET À L'AMÉLIORATION DE LEUR PRISE EN CHARGE ».**

Lancé en 2018, le projet a impliqué un comité de pilotage constitué notamment des services qui s'étaient engagés à recruter des bénéficiaires de l'aide sociale pour ce projet (tous les cantons romands et Berne), quatre équipes d'animation, une soixantaine de bénéficiaires de l'aide sociale de longue durée. Quatre groupes d'une quinzaine d'usagers et usagères de l'aide sociale ont travaillé durant 8-9 mois en collectif, avec un animateur, pour élaborer des propositions d'amélioration de l'accompagnement social à partir de leurs expériences.

La phase première du projet s'est terminée durant l'été 2019. Vu la récurrence des demandes dans les groupes de ce qui serait fait de leur travail, il a semblé logique de leur proposer la journée d'automne 2019 de l'Artias. Une grosse vingtaine de participantes et participants au projet se sont engagés dans cette démarche, avec beaucoup de professionnalisme, de sérieux, d'enthousiasme. Elles ont choisi les thèmes, rédigé le programme et préparé une journée d'automne qui a affiché complet.

L'année 2020 a été consacrée à la valorisation, d'une part avec celles et ceux des participant-es qui l'ont souhaité, d'autre part avec les responsables des services sociaux membres du COPIL.

Le rapport d'évaluation de la HETS Fribourg a de son côté pris du retard et ne sera terminé qu'au début du printemps 2021.

Les restrictions de rencontres ainsi que le retard pris dans l'évaluation par la HES, ont amené à adapter le projet initial de valorisation. Un courrier a été envoyé à toutes les participantes et participants au projet de base, pour leur proposer de participer au travail de synthèse des rapports des quatre groupes. Celles et ceux qui l'ont souhaité ont donc travaillé durant cette année, avec le secrétariat général et une animatrice professionnelle, sur le contenu des propositions, leur priorisation et les manières de les concrétiser.

D'autre part, les membres du comité de pilotage responsables de services sociaux ont accepté de faire un travail commun, avec une animatrice, sur les propositions des participant-es au projet. Ce travail commun se poursuivra encore en début 2021.

Vu son départ, la secrétaire générale a également élaboré une synthèse provisoire du projet, à partir de son point d'observation et de travail, pour favoriser la transition en attendant l'évaluation de la HETS Fribourg.

## **OUTILS INFORMATIQUES**

Certains des outils informatiques utilisés par le secrétariat de l'Artias ne supportent plus les migrations; c'est notamment le cas de la base de données Access (vieille d'une quinzaine d'années) qui est le cœur du travail administratif, et également de la plateforme documentaire, utilisée par les groupes, dont essentiellement le GRP.

Le secrétariat général a profité de la première vague Covid pour évaluer ses besoins et donner un mandat aux webmasters, dans la perspective également d'avoir des outils qui permettent le travail à distance en cas de nécessité. Le comité a accepté les devis lors de sa séance de mai et le crédit complémentaire proposé.

## CREATION DE CONTENUS

### Veille législative et juridique

La [synthèse des travaux législatifs](#) en cours au niveau fédéral publiée depuis janvier 2015 est régulièrement mise à jour, au minimum après chaque session du parlement. Cette année, nous avons travaillé en profondeur sur sa présentation, avec comme objectif d'améliorer la lisibilité du document et de simplifier ainsi l'accès à l'information. La dernière veille de l'année, publiée à la suite de la session d'hiver, a été présentée sous sa nouvelle version, avec une arborescence sur notre site, une synthèse séparée et des documents thématiques plus courts.

Une veille stratégique courte et focalisée sur les enjeux interne au groupement des chef-fes de services cantonaux est préparée à leur attention avant et après chaque session, depuis la session d'automne 2018. La veille « après session » est également envoyée aux membres du comité de l'Artias.

COVID oblige, la veille parlementaire s'est doublée, lors des sessions extraordinaires de mai et d'été, d'une [veille législative spécifiquement dédiée au covid](#). Dès la session d'automne, les objets d'importance pour l'Artias liés à la gestion de la pandémie ont été intégrés dans la veille législative générale. De plus, une veille pratique des mesures prises par les autorités fédérales en lien avec la COVID (la « coronaveille ») est publiée sur notre site et mise à jour régulièrement.

Des actualités, parfois relativement détaillées et rédigées à l'interne, sont régulièrement publiées sur [www.artias.ch](http://www.artias.ch) et diffusées dans la newsletter.

Certaines actualités font également l'objet de « dossiers de veille ». En 2020, ce sont les [nouvelles prestations transitoires pour chômeurs et chômeuses âgées](#) (la rente-pont fédérale) qui ont retenu notre attention.

En ce qui concerne la jurisprudence, des résumés de tous les arrêts du TF concernant l'aide sociale sont publiés en continu sur [www.artias.ch](http://www.artias.ch).

En 2020, l'Artias a publié une nouvelle fois une revue non exhaustive de quelques arrêts du Tribunal fédéral de l'année précédente en matière d'assurances sociales, en en modifiant un peu la formule : les arrêts sont publiés par thèmes et, pour certains thèmes, le choix des arrêts est commenté. [Une veille judiciaire en matière de droit des étrangers 2019](#) a été publiée en juin 2020 et une seconde veille, consacrée à [la jurisprudence 2019 en matière de droit de l'assurance-invalidité](#), se trouve sur le site de l'Artias depuis novembre dernier. L'objectif de ces mises en perspective est toujours d'apporter un éclairage aux professionnel-les de l'aide sociale sur les récents développements en matière d'assurances sociales. La veille spécifique au droit des étrangers actualise aussi le dossier du mois paru en février 2020 (voir ci-dessous/dossiers du mois).

### Veille prospective

L'Artias poursuit son travail de mise en lien de la politique sociale avec d'autres politiques publiques, notamment en suivant les développements dans les domaines de la fiscalité et des assurances sociales et du droit des étrangers en lien avec l'aide sociale.

Elle s'inscrit également dans une perspective d'innovation sociale, notamment avec le projet « Participation », ou avec les « ateliers de philo pratique » sur le lien social, qui feront office de « pot de départ » de la secrétaire générale.

## Dossier du mois

Deux [dossiers du mois](#) ont été publiés en 2020, un premier en février, rédigé au secrétariat, qui concerne l'incidence de l'aide sociale sur les permis de séjour dans la LEI et un second, en décembre, qui concerne une proposition de révision complète de la LPP. Pour chaque dossier, du mois ou de veille, une newsletter est envoyée à près de 4000 personnes.

## REFLEXIONS ET ECHANGES INTERNES

### Séminaire de printemps, Groupe romand «*Prestations en matière d'aide sociale*» (GRP)

Le GRP, constitué de cadres de l'aide sociale des six services cantonaux romands, présente un grand intérêt, en donnant aux membres la possibilité d'échanger sur l'évolution de l'aide sociale et la pratique dans leur canton. C'est également par le biais du GRP que l'Artias met à jour, deux fois par an, les indicateurs conjoncturels de l'aide sociale, à usage interne.

Le GRP s'est réuni cinq fois en 2020, deux fois au secrétariat de l'Artias, deux fois par téléphone et une fois par visioconférence. La séance en visioconférence remplaçait la journée d'échange qui aurait dû se dérouler en Valais. Afin de garder l'esprit d'échanger et d'approfondissement de questions thématiques, le GRP a invité la Professeure [Sophie Swaton](#) à parler du revenu de transition écologique, invitation à laquelle elle a répondu avec enthousiasme. Le secrétariat général a également préparé une présentation de la nouvelle loi fédérale sur les prestations complémentaires à l'occasion de cette séance.

Pendant la période de semi-confinement du printemps puis à nouveau en automne, deux synthèses des mesures prises par les services en raison de la pandémie ont été réalisées, afin de donner aux cadres cantonaux du GRP une vision intercantonale de la gestion de la pandémie et des questions qu'elle soulevait pour les publics précaires.

Les autres séances du GRP ont permis de mener des discussions internes sur de nombreux thèmes. Cette année le GRP s'est penché sur son fonctionnement et a finalisé un cahier des charges, qui a été par la suite approuvé par le GRAS. Par ailleurs, les modifications des législations cantonales d'aide sociale font l'objet d'un suivi régulier et les échanges portent sur des questions variées, telles que le remboursement de l'aide sociale ordinaire ou le développement de l'informatique dans les services.

### Séminaire d'été du comité sur les premiers enseignements de la Covid19

Pour son séminaire d'été, le comité a pu se réunir deux jours et échanger de manière intense sur les premiers enseignements de la covid dans le domaine de l'action sociale en Suisse romande. Ont été discutées, sur la base des expériences vécues, les questions d'aide d'urgence et aide alimentaire, d'aide personnelle et appui social, de relations entre services privés et publics durant la pandémie. Il a aussi été question d'insertion, d'apprentis, d'indépendant-es, de simplification de l'organisation de l'aide sociale et d'endettement.

Les synthèses « mesures Covid » réalisées par l'Artias en collaboration avec les services sont aussi un moyen de coordination et d'échange.

## OUTILS DE VALORISATION DES CONTENUS

### Portail Artias

Le portail [www.artias.ch](http://www.artias.ch) offre une multitude d'informations, faciles d'accès, mises en contexte et actualisées. Il permet de mettre en valeur les productions internes, notamment tout le travail de veille. Le secrétariat général s'efforce de dynamiser la page d'accueil en l'actualisant de manière régulière. En outre, un clic sur « [Portail thématique](#) » sur la page d'accueil permet de voir d'un coup d'œil les derniers ajouts sur le site.

Le portail devient toutefois trop touffu et un travail d'élagage et d'archivage de certains liens devra être entrepris, sans toutefois perdre sa valeur historique.

### Guide social romand [www.guidesocial.ch](http://www.guidesocial.ch)

Le groupe de travail a continué ses mises à jour périodiques des fiches. Il a dû annuler sa séance du mois de mai. Une séance a eu lieu en septembre en présentiel. La fiche sur les permis de séjour et d'établissement a été mise en ligne et trois cantons ont pu créer la leur (les autres cantons vont suivre).

Une action marketing a été faite par le biais de deux newsletters Artias avec des encarts « GSR » en lien avec les actualités covid et la fiche permis de séjour et d'établissement, soit les fiches suivantes :

- [Travailleurs et travailleuses étrangères en Suisse](#)
- [Etrangers domiciliés en Suisse](#)
- [Aide sociale](#)
- [Assurance-chômage](#)
- [Travail – contrat de travail](#)

Au niveau des statistiques, on a constaté que la fréquentation a baissé (sur le nombre de pages lues) durant le premier confinement covid, ce qui montre que le guide social romand est beaucoup utilisé par des publics professionnels. Les pages les plus consultées ne sont pas non plus les mêmes que d'habitude. Les fiches les plus lues durant le semi-confinement ont été :

- LPP
- Droits des personnes face à la police
- Caisse cantonale genevoise de chômage
- Contrat de bail
- Poursuites pour dettes et faillites
- Obligation d'entretien des pères et mères
- Quelques aspects du droit des mineurs
- Prescription de créances

Le nombre de visites a atteint environ 985'500 visites en 2020. Le nombre de pages vues passe à 4.6 millions.



Les 10 fiches les plus vues sur toute l'année en 2020 ont été :

Intitulé de la fiche fédérale	Nb de fois fiche vue en 2020
Prescription des créances	38927
Enfant de parents non mariés	37670
Prévoyance professionnelle (LPP)	37645
Procédure civile suisse	36938
Divorce et séparation	33340
Mesures de protection de l'adulte (ex-fiche Tutelle et curatelle)	30775
Procédure pénale suisse	26312
Mesures de protection de l'enfant	25828
Etrangers domiciliés en Suisse	25618
Mineur-e-s: quelques aspects du droit des mineurs	24754

## Journée d'automne

La journée d'automne 2020 a été annulée pour cause de covid.

## Communication externe

### Interventions extérieures

En 2020, le secrétariat général a dû réduire ses interventions extérieures au vu des restrictions sanitaires. La plupart des cours et interventions prévues ont été annulés. Seul le cours de la secrétaire générale à l'Université de Fribourg, a pu avoir lieu, en septembre.

La secrétaire générale a également été sollicitée par le journal interne de l'Hospice général.

### Mailings

Les dossiers du mois et dossiers de veille sur [www.artias.ch](http://www.artias.ch) font toujours l'objet d'une communication systématique, à près de 4'000 personnes en Suisse romande. Une attention particulière est portée au maintien à jour de la base d'adresses.

### Groupes de travail et collaborations

Le secrétariat général de l'Artias collabore ou participe aux groupes de travail suivants :

- Comité, comité directeur et groupes normes et LAS de la CSIAS (conférence suisse des institutions d'action sociale), voix consultative.
- Groupement latin des chef-fe-s de service de l'action sociale (GRAS), invité permanent.
- Groupes informels de collaboration.
- Tous les groupes internes de l'association.
- Groupe d'accompagnement du projet de l'OFAS « Conseil juridique des personnes touchées par la pauvreté »

A noter que la collaboration avec la CSIAS se poursuit, par des rencontres régulières des secrétaires généraux, des reprises du travail de veille juridique effectué par l'Artias et des partages thématiques, notamment.

## **FINANCEMENT**

En 2020, l'Artias a réalisé les prestations convenues avec la Conférence latine des affaires sanitaires et sociales (CLASS) dans le cadre de la convention qui les lie et s'est mise à disposition des cantons lors des périodes critiques.

Le soutien de la Loterie romande pour 2020, plus bas qu'espéré, a porté sur le projet de participation des bénéficiaires de l'aide sociale (valorisation notamment).

Les finances sont saines, mais le déficit est structurel.

En 2020, le secrétariat a décidé de diminuer ses charges de personnel de l'équivalent de 0,2 EPT, de manière à limiter le déficit annoncé d'un budget critique. Résultat : un total de 2,25 EPT au secrétariat général pour 2020. L'enjeu sera de maintenir les prestations et leur qualité; il sera difficile de diminuer davantage sans toucher à la structure et aux activités.

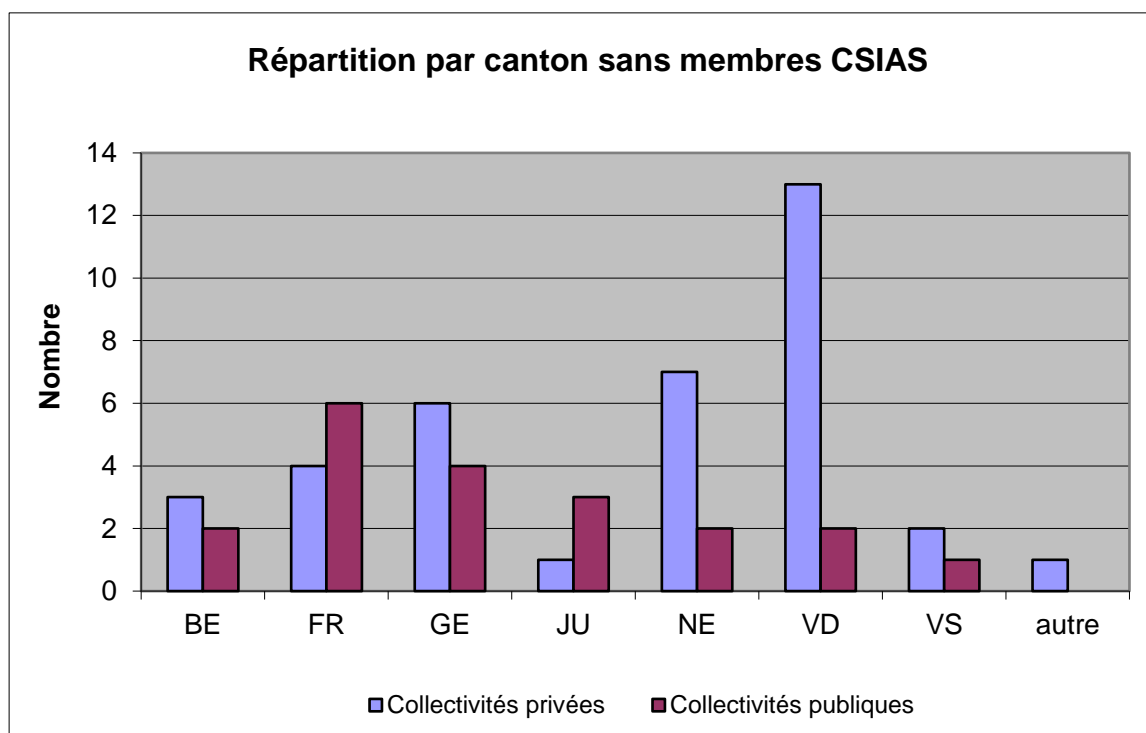
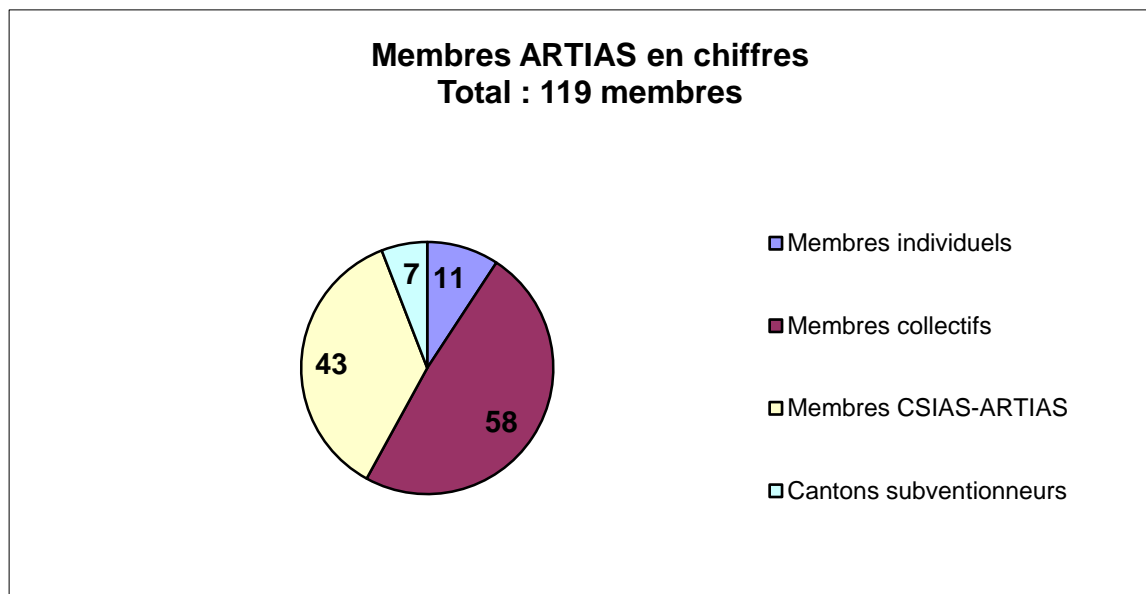
Le budget 2021 prévoit un déficit d'environ 100.000 francs, ce qui correspond à l'insuffisance de financement de l'Artias.

La CLASS, sensibilisée au problème, a décidé d'augmenter sa participation dès 2022, moyennant la condition d'un budget 2022 équilibré. La convention de collaboration sera renouvelée dans ce cadre.

Cette décision de la CLASS permettra à la structure d'être pérenne et de chercher des financements uniquement pour les projets qu'elle monte.

En 2020, l'Artias a reçu un carton de bouteilles de gel hydro-alcoolique, offert par la pharmacie de la Grand'Rue et laboratoire Apolab à Peseux (NE).

## MEMBRES (état au 31 décembre 2020)



# ARTIAS - Comptes annuels 2020

(avec comparatif 2019)

## COMPTES DE RESULTAT

PRODUITS		2020	2019
<b>Activités</b>			
<b>Manifestations</b>	*8)	<b>0.00</b>	<b>31'157.00</b>
<i>Journée d'automne</i>		0.00	29'357.00
<i>Séminaire de printemps</i>		0.00	1'800.00
<b>Information &amp; relations publiques</b>		<b>1'521.85</b>	<b>4'023.00</b>
<i>Mandats externes</i>		1'521.85	4'023.00
<b>Total activités</b>		<b>1'521.85</b>	<b>35'180.00</b>
<b>Cotisations</b>			
Cotisations membres collectifs		22'160.00	22'820.00
Cotisations membres individuels		880.00	1'040.00
<b>Total cotisations</b>		<b>23'040.00</b>	<b>23'860.00</b>
<b>Contribution Loterie romande</b>			
Contribution projet "Participation"		80'000.00	<b>100'000.00</b>
Contribution évaluation scientifique projet "Participation"		80'000.00	
<b>Contributions</b>			
Contribution CLASS		200'000.00	200'000.00
Contribution CSIAS		73'913.00	73'833.00
CSIAS - contribution spéciale projet Artias		0.00	5'000.00
CLASS - contribution extraordinaire journée d'automne		0.00	15'000.00
<b>Total contributions</b>		<b>273'913.00</b>	<b>293'833.00</b>
<b>Produits extraordinaires</b>		<b>0.00</b>	<b>15'000.00</b>
<b>TOTAL PRODUITS</b>		<b>378'474.85</b>	<b>467'873.00</b>

CHARGES		2020	2019
<b>Activités</b>			
<b>Manifestations</b>		<b>111.40</b>	<b>25'977.70</b>
<i>Journée d'automne</i>		111.40	24'577.70
<i>Séminaire de printemps</i>		0.00	1'400.00
<b>Groupes de travail</b>		<b>5'845.30</b>	<b>476.10</b>
<i>GRP (Groupe romand de prestations)</i>	* 8)	5'845.30	476.10

## CHARGES - suite

2020

2019

<b>Information &amp; relations publiques</b>		<b>101.20</b>	<b>194.10</b>
<i>Marketing</i>		101.20	194.10
<b>Total activités</b>		<b>6'057.90</b>	<b>26'647.90</b>
<b>Personnel secrétariat général</b>			
Salaires secrétariat général		263'577.97	287'049.60
Charges sociales	*8)	50'121.25	62'214.65
Récupération allocations perte de gain/chômage RHT		-3'372.35	0.00
<b>Sous-total salaires bruts et charges sociales</b>		<b>310'326.87</b>	<b>349'264.25</b>
<b>Formation du personnel</b>		<b>0.00</b>	<b>313.80</b>
Frais de représentation		1'169.00	2'739.30
Remboursement frais de représentation		-619.60	-987.90
<b>Sous-total frais de représentation</b>		<b>549.40</b>	<b>1'751.40</b>
<b>Total Personnel secrétariat général</b>		<b>310'876.27</b>	<b>351'329.45</b>
<b>Frais généraux secrétariat général</b>			
Loyer & électricité, assurances		20'736.00	20'883.25
Fournitures diverses, mobilier, informatique	*8)	19'726.42	476.60
Affranchissement		288.90	273.60
Téléphone, internet, maintenance et sécurité informatiques		270.30	335.05
Imprimés, photocopies, documentation, abonnement		1'066.75	838.00
Divers		59.50	0.00
<b>Total frais généraux secrétariat général</b>		<b>42'147.87</b>	<b>22'806.50</b>
<b>Frais généraux de l'association</b>			
Honoraires		3'554.10	3'554.10
Comité: notes de frais, mandat président		11'595.00	4'238.00
Frais divers		0.00	0.00
<b>Total frais généraux de l'association</b>		<b>15'149.10</b>	<b>7'792.10</b>
<b>Mise en contexte, veille, internet et projet participation aide sociale</b>			
<b>ARTIAS</b>		<b>4'728.60</b>	<b>6'537.20</b>
<i>Frais hébergement</i>		854.10	699.90
<i>Mandat technique, maintenance du site/sécurité</i>	*8)	3'874.50	5'837.30
<b>GSR</b>		<b>3'066.95</b>	<b>3'017.10</b>
<i>Frais hébergement</i>		360.15	360.15
<i>Maintenance &amp; correction du site</i>		2'706.80	2'584.80
<i>Groupe de travail</i>		0.00	72.15
<b>Veille sécurité sociale</b>		<b>769.00</b>	<b>855.00</b>
<i>Veille législative et juridique</i>		769.00	855.00

CHARGES - suite		2020	2019
<b>Projet participation/aide sociale *</b>	<b>* 8)</b>	<b>42'946.60</b>	<b>33'619.09</b>
<i>Frais de séance COPIL</i>		400.00	973.55
<i>Valorisation propositions, publication, rencontres, ateliers</i>		9'546.60	0.00
<i>Attribution réserve Fonds Loro - solde 2020 non utilisé</i>		33'000.00	0.00
<i>Evaluation scientifique</i>		0.00	0.00
<i>2019 - Mandat animateurs</i>		0.00	19'000.00
<i>2019 - Frais groupes animation</i>		0.00	3'598.60
<i>JA 2019 - Frais de séances groupes</i>		0.00	3'501.94
<i>JA 2019 - Animation</i>		0.00	3'000.00
<i>JA 2019 - Coaching groupes</i>		0.00	3'405.00
<i>Frais divers - suite projet</i>		0.00	140.00
<b>Total mise contexte, veille, internet et projet participation</b>		<b>51'511.15</b>	<b>44'028.39</b>
<b>TOTAL CHARGES</b>		<b>425'742.29</b>	<b>452'604.34</b>

CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS		2020	2019
<b>Produits financiers, intérêts</b>			
Intérêts poste et banque		6.90	6.85
<b>Total produits financiers, int.</b>		<b>6.90</b>	<b>6.85</b>
<b>Charges financières, intérêts débiteurs</b>			
Frais financiers et divers		267.10	220.10
<b>Total charges financières, intérêts débiteurs</b>		<b>267.10</b>	<b>220.10</b>
<b>TOTAL CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS</b>		<b>-260.20</b>	<b>-213.25</b>

RESULTAT		2020	2019
Report total produits		378'474.85	467'873.00
Report total charges		-425'742.29	-452'604.34
Report total charges et produits financiers		-260.20	-213.25
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>* 7)</b>	<b>-47'527.64</b>	<b>15'055.41</b>

\* cf. annexe, points 7 et 8

## ARTIAS - Bilan au 31 décembre 2020 (avec comparatif 2019)

ACTIF		2020	2019
Caisse		358.50	165.50
CCP 10-2156-5 (cpte association)		234'081.54	322'240.03
CCP 15-352060-9		166.95	184.95
BCV Epargne		353'066.70	353'060.20
<b>Trésorerie</b>		<b>587'673.69</b>	<b>675'650.68</b>
Débiteurs		345.00	1'945.00
<b>Créances résultants des ventes et des prestations de services</b>		<b>345.00</b>	<b>1'945.00</b>
<b>Stock fiches sociales</b>		<b>1.00</b>	<b>1.00</b>
Actifs transitoires	* 6)	10'997.75	6'047.65
<b>Actifs de régularisation</b>		<b>10'997.75</b>	<b>6'047.65</b>
<b>Total actifs circulants</b>		<b>599'017.44</b>	<b>683'644.33</b>
BCV Garantie loyer		4'009.10	4'008.70
<b>Immobilisations financières</b>		<b>4'009.10</b>	<b>4'008.70</b>
Mobilier-matériel informatique		1.00	1.00
<b>Immobilisations corporelles</b>		<b>1.00</b>	<b>1.00</b>
<b>Total actifs immobilisés</b>		<b>4'010.10</b>	<b>4'009.70</b>
<b>Excédent de charges</b>		<b>47'527.64</b>	<b>-</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	* 7)	<b>650'555.18</b>	<b>687'654.03</b>

## ARTIAS - Bilan au 31 décembre 2020 (avec comparatif 2019)

PASSIF		2020	2019
Passifs transitoires	* 6)	36'007.65	26'106.50
Passifs transitoires LORO		-	80'000.00
<b>Passifs de régularisation</b>		<b>36'007.65</b>	<b>106'106.50</b>
<b>Total fonds étrangers à court terme</b>		<b>36'007.65</b>	<b>106'106.50</b>
Fonds GSR		5'474.00	5'474.00
Fonds Projet Cohérence de la politique sociale en Suisse		129'332.65	129'332.65
Fonds LORO - solde 2020 non utilisé	*8)	33'000.00	-
<b>Provisions et postes analogues prévus par la loi</b>		<b>167'806.65</b>	<b>134'806.65</b>
<b>Total fonds étrangers à long terme</b>		<b>167'806.65</b>	<b>134'806.65</b>
<b>Total fonds étrangers</b>		<b>203'814.30</b>	<b>240'913.15</b>
Capital		148'028.10	148'028.10
Réserves facultatives issues de l'excédent de produits		298'712.78	283'657.37
<b>Total fonds propres</b>		<b>446'740.88</b>	<b>431'685.47</b>
Excédent de produits		-	15'055.41
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>* 7)</b>	<b>650'555.18</b>	<b>687'654.03</b>

\* cf. annexe, points 6, 7 et 8



## ARTIAS - Annexe aux comptes annuels 2020 (avec comparatif 2019)

1. Général	2020	2019
------------	------	------

L'association ARTIAS est une association organisée corporativement au sens des articles 60 et suivants du Code civil suisse.

Ses buts sociaux sont, notamment, favoriser la communication entre acteurs publics et privés et promouvoir l'action sociale dans les cantons romands et au Tessin.

Elle ne poursuit aucun but lucratif et est au bénéfice d'une exonération fiscale du Canton de Vaud pour buts d'utilité publique.

### 2. Sommaire de principes comptables

#### *Principes de base*

Les comptes annuels sont établis conformément aux principes comptables légaux en Suisse, notamment selon les articles 957 et ss du CO

A la suite du changement de réviseur, l'association ARTIAS a opté pour cette présentation dès l'exercice 2017

3. Moyenne annuelle des emplois à plein temps (10, 50, 250)	< 10	< 10
---	------	------

4. Dettes envers les institutions de prévoyance	0	13'723
---	---	--------

### 5. Engagements hors bilan

Au 31 décembre 2020 l'association n'avait aucun engagement conditionnel. Aucun actif de l'association n'était mis en gage.

6. Détails de certains comptes du bilan	2020	2019
<i>Actifs transitoires au 31 décembre</i>		
Autres actifs payés d'avance	2'045	2'925
Assurances et charges sociales payées d'avance	4'079	3'123
Produits à recevoir	4'874	0
Contribution CSIAS	0	0
	<b>10'998</b>	<b>6'048</b>
<i>Passifs transitoires au 31 décembre</i>		
Autres charges à payer	34'690	9'055
Assurances et charges sociales à payer	1'317	17'052
	<b>36'008</b>	<b>26'107</b>

7. Capital et réserves réels	2020	2019
Total du bilan	650'555.18	687'654.03
Passifs transitoires	36'007.65	26'106.50
Passifs transitoires LORO	-	80'000.00
Excédent de charges	47'527.64	
	<b>567'019.89</b>	<b>581'547.53</b>
Fonds affectés à des projets		
GSR	5'474.00	5'474.00
Projet Cohérence	129'332.65	129'332.65
Fonds LORO - solde 2020 non utilisé	33'000.00	-
Capital et réserves	<b>399'213.24</b>	<b>446'740.88</b>

## 8. Remarques sur les comptes d'exploitation

### 8.1 Manifestations

Face à la pandémie du covid-19, le séminaire de printemps et la journée d'automne ont été annulés.

### 8.2 Activités - Groupe de travail - GRP

La plateforme documentaire phpbb utilisée par les groupes de travail, devenue obsolète, a subi en 2020 une solide mise à niveau en gardant les mêmes fonctionnalités (et historique) et droit d'accès pour tous les groupes de travail, principalement pour le GRP.

### 8.3 Personnel secrétariat général

La différence entre le budget 2020 et les comptes 2020 s'explique à la fois par une évaluation trop élevée du taux d'activité du poste de secrétaire administrative et par une erreur d'écriture sur les charges sociales (primes LAA 2020 payées en 2019 et inscrites aux comptes 2019).

#### **8.4 Frais généraux secrétariat général - informatique**

Mise en place d'une nouvelle base de données (Odoo) qui remplace l'ancienne base de données Access devenue inutilisable avec les nouvelles versions windows.

#### **8.5 Projet Participation**

Les frais de séances pour les participants au projet n'ont pas été dépensés, faute de séances en présentiel, pandémie oblige. Ce montant est mis en réserve en attendant une discussion avec la Loro pour un remboursement ou pour la suite de la valorisation du projet.